



VAGUEMESTRE

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

> **Vaguemestre.**

> **Chauffeur.¹**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Le vaguemestre collecte, classe, distribue ou met à la disposition d'un ou plusieurs services ou directions les informations écrites reçues ou envoyées par la collectivité. Il peut acheminer des documents vers l'extérieur et transporter des personnes.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Réception du courrier ou des autres supports d'information écrite (téléx, dossiers, documents...).
- Identification des destinataires et ouverture et classement des courriers.
- Conduite de personnes sur différents lieux.
- Enregistrement à l'aide de techniques simples des informations écrites reçues ou envoyées (numérotation, étiquetage, consignation sur registres).
- Distribution ou stockage des documents (bacs, chemises, armoires).

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

- Techniques de communication écrite et orale.
- Organisation et fonctionnement de la collectivité.
- Procédures administratives.

savoir-faire

- Se conformer à des procédures ordonnées.
- Apprécier l'urgence de l'information pour en assurer la transmission.
- Exécuter les tâches avec rapidité et précision.

comportements professionnels

- Discrétion.
- Sens de l'organisation.



PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Permis B obligatoire, déplacements fréquents, travail possible les week-end et jours fériés.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :**EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :**

Possibilités d'emplois précédents

Évolutions potentielles vers d'autres emplois

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

Conséquences sur les activités et les compétences

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*